



Conseil économique et social

Distr. générale
23 septembre 2008
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2009
19-28 janvier 2009

**Rapports quadriennaux pour la période 2003-2006
présentés par des organisations non gouvernementales
dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique
et social, en application de la résolution 1996/31 du Conseil***

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Center for Victims of Torture	2
2. Mothers' Union	7
3. Shinji Shumeikai	9
4. VIVAT International	11
5. Fondation mondiale pour la jeunesse	15

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



1. Center for Victims of Torture

(Statut consultatif spécial accordé en 2004)

I. Introduction

Le Center for Victims of Torture (Centre pour les victimes de la torture) est une organisation indépendante à but non lucratif, fondée en 1985 sur recommandation de l'équipe spéciale constituée par un gouverneur. Elle a été la première organisation de cette nature créée aux États-Unis d'Amérique – et seulement la troisième dans le monde – dans le but d'offrir des soins et des services de réadaptation aux survivants d'actes de torture politiquement motivés. Le Centre a étendu son action de manière à offrir formation et directives à des milliers de professionnels des services de santé et d'aide à la personne, ainsi qu'au personnel de 53 centres de guérison spécialisés, d'envergure nationale ou internationale. Depuis 1992, date à laquelle il a ouvert un bureau à Washington, D.C., le Centre met en œuvre activement un programme de politiques publiques/sensibilisation et s'efforce de mettre fin à l'utilisation par les États-Unis d'Amérique de la torture et du traitement cruel, inhumain et dégradant de détenus dans le cadre de leur campagne de lutte contre le terrorisme.

II. Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU

i) *Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux grandes conférences et autres réunions de l'ONU*

Au cours de la période considérée, le Centre n'a pas participé aux activités du Conseil économique et social ni à celles de ces organes subsidiaires, pas plus qu'aux grandes conférences ou aux autres réunions de l'ONU, car il a axé son action sur la prestation directe de soins aux survivants de la torture aux États-Unis d'Amérique, au Liberia, en Sierra Leone et en République démocratique du Congo. Les soins prodigués directement aux clients constituent la base de tous les programmes de l'organisation. Entre 2004 et 2007, le Centre a également fourni une assistance technique et une formation à la constitution de capacités aux mouvements spécialisés dans le traitement des personnes torturées, qu'ils agissent au plan national ou à l'échelle internationale. En outre, le Centre a travaillé avec des partenaires nationaux et internationaux pour mettre un terme à la torture où que ce soit dans le monde, en mettant en œuvre des programmes tels que le projet Nouvelles tactiques en matière de droits de l'homme et de nombreuses initiatives en matière de politiques publiques, afin d'apporter une assistance aux centres de traitement des personnes torturées et de familiariser les responsables politiques et le grand public avec la question de la torture.

Chaque année, depuis 1998, le Centre célèbre la Journée internationale des Nations Unies pour le soutien aux victimes de la torture, le 26 juin. Cette journée a été choisie par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1998. Les manifestations organisées par le Centre aux États-Unis d'Amérique, dans le Minnesota et à Washington, D.C., ont pour objectifs de familiariser le public avec la question de la torture et d'honorer les survivants d'actes de torture, leur famille et tous ceux qui vivent à leurs côtés.

ii) *Coopération avec les organes et/ou institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au Siège*

Soins prodigués directement aux clients (États-Unis d'Amérique)

L'activité de base du Centre est la prestation directe de services cliniques aux survivants d'actes de torture politiquement motivés qui vivent désormais dans le Minnesota. Les deux cliniques du Centre dans cet État emploient des médecins, des psychiatres, des psychologues, des infirmiers et des travailleurs sociaux dont les services reflètent l'approche multidisciplinaire retenue pour guérir les blessures physiques et psychologiques infligées lors de séances de torture politiquement motivées. Chaque année entre 2004 et 2007, le Centre a prodigué une gamme complète de soins et de services de réadaptation à 250 survivants de la torture (en moyenne), fait bénéficier 100 survivants de la torture de services d'information ou les a aiguillés vers des établissements adaptés – services mis en place localement ou au plan national – et prodigué des soins directs ou indirects à plus de 1 000 autres personnes, principalement des membres des familles de personnes torturées (localisation de parents disparus, aide au maintien des contacts entre les clients et leurs proches en situation de conflit et/ou de persécution, aide au regroupement familial et tout au long de la procédure de demande d'asile politique, etc.). Il a mis au point, perfectionné et validé un ensemble de mesures propres à venir en aide aux survivants de la torture afin qu'il soit possible de procéder à des évaluations précises de leur traitement, de maintenir la pertinence clinique des mesures/évaluations exécutées par le Centre, de tenir informées toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans le traitement des personnes torturées et de sensibiliser à la question de la torture les centres de soins non spécialisés. Toujours pendant la même période, le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture a versé 1 150 000 dollars E-U des États-Unis au titre des soins prodigués directement aux clients par le Centre aux États-Unis d'Amérique.

Soins prodigués directement aux clients : services internationaux : Depuis 1999, date à laquelle le Centre a mis sur pied en Guinée son premier programme hors des États-Unis, il exécute des programmes dans le cadre desquels des services spécialisés dans la santé mentale sont prodigués directement aux survivants d'actes de torture en Afrique. L'antenne du Centre installée en Guinée a d'abord traité des Sierra-Léonais, puis des réfugiés libériens, pendant plus de cinq ans, jusqu'en mars 2005. Aujourd'hui, le Centre dispose de programmes dans plusieurs pays du monde, qui offrent des services aux réfugiés de retour dans leur pays et aux communautés qui reçoivent des réfugiés en Sierra Leone (depuis 2001), au Liberia (depuis 2005) et en République démocratique du Congo (depuis 2006), tous financés en partie par le Fonds de contributions volontaires.

Le Centre a une approche unique des soins de santé mentale dispensés aux survivants d'actes de torture : en effet, le personnel recruté au plan national et/ou spécialisé dans les réfugiés reçoit une formation au conseil psychosocial, et c'est lui qui est ensuite en charge de la majorité des services de santé mentale fournis aux clients. La stratégie de constitution de capacités du Centre met l'accent sur la formation à long terme fondée sur l'acquisition d'expérience, en faisant collaborer du personnel clinique venu d'autres pays et les stagiaires en conseil psychosocial, de sorte que ces derniers travaillent côte à côte avec du personnel clinique (ailleurs que dans les salles de classe). Grâce aux évaluations effectuées de façon répétée pendant

12 mois à partir du moment où les clients reçoivent des services du Centre, le département de recherche a enregistré systématiquement une diminution notable des symptômes de détresse mentale observés chez les clients et un accroissement des réseaux d'appui social dont ils font état : c'est le cas dans le cadre de tous les programmes de services directs mis en place par le Centre en Afrique. Outre la formation de conseillers psychosociaux et la prestation de services de santé mentale aux survivants d'actes de torture, des activités de sensibilisation sont menées dans le cadre des programmes de services directs du Centre en Afrique, à l'intention des groupes de populations touchées, et des activités de formation sont proposées à d'autres agences et organisations intéressées et compétentes sur les questions liées à la torture et sur ses effets, sur la santé mentale et les services de santé mentale et sur les droits de l'homme. De 2004 à 2007, les programmes du Centre en Afrique ont desservi 7 883 survivants d'actes de torture (927 en Guinée; 3 772 en Sierra Leone; 2 854 Liberia; 330 en République démocratique du Congo), parmi lesquels des femmes, des hommes et des enfants. En outre, depuis 1999, le Centre a assuré une formation à plus de 250 conseillers psychosociaux. Dans les divers sites où les programmes sont en place, des centaines de prestataires de soins de santé, de travailleurs sociaux, d'enseignants et d'autres personnes travaillant auprès de survivants d'actes de torture et de groupes de population touchés reçoivent chaque année une formation de la part du Centre et plusieurs milliers participent à des activités de sensibilisation, de loisirs et de réinsertion parrainées par le Centre. Outre le financement en provenance du Fonds de contributions volontaires, les programmes du Centre axés sur le service direct en Afrique sont en grande partie financés par le Bureau de la population, des réfugiés et des migrations du Département d'État des États-Unis d'Amérique et par l'Agency for International Development. De 2004 à 2007, le Fonds a déboursé 610 000 dollars E-U à l'appui des programmes du Centre en Afrique de l'Ouest et 50 000 dollars E-U au titre du programme mené en République démocratique du Congo. En outre, le Haut-Commissariat pour les réfugiés a versé 191 460 dollars E-U au Centre au titre de l'exécution de ses programmes en République démocratique du Congo en 2006-2007.

Constitution de capacités au plan international : De 2004 à 2007, dans le cadre du projet de constitution de capacités au plan international, plus de 700 000 dollars É-U ont été dépensés sous forme de subsides destinés à des partenaires du projet. Ils ont permis de financer la constitution de capacités des centres de partenaires grâce à un appui opérationnel, au perfectionnement technologique et à la présence de consultants sur site. En outre, en 2004, tous les partenaires du projet ont assisté à un atelier au Kenya, axé sur deux thèmes principaux : le développement institutionnel et les compétences cliniques. En 2007, nos partenaires d'Afrique ont été invités à assister à un atelier au Liberia sur les nouvelles tactiques en matière de défense des droits de l'homme et à y présenter des exposés. Toujours pendant la période considérée, trois échanges ont été organisés dans le cadre du projet, qui ont permis au personnel d'un centre partenaire de passer une semaine avec celui d'un autre centre partenaire : les intéressés ont ainsi pu enrichir leurs compétences mutuelles. Les divers partenaires concernés étaient les suivants : Bangladesh Center for Rehabilitation of Torture Survivors (CRTS), Bulgaria Assistance Centre for Torture Survivors (ACET), Cambodia Transcultural Psychosocial Organization Cambodia (TPO Cambodia), Cameroon Center for Rehabilitation and Abolition of Torture, Ethiopia Rehabilitation Centre for Victims of Torture (RCVTE), Guatemala Community Studies and Psychosocial Action Team (ECAP), India Shubhodaya

Center for Rehabilitation of Victims of Torture & Violence (SOSRAC), Kenya Independent Medico-Legal Unit (IMLU), Kosovo Rehabilitation Centre for Torture Victims (KRCT), Namibia People's Education, Assistance, and Counseling for Empowerment Center (PEACE), Pakistan Struggle for Change (SACH), Palestine Treatment and Rehabilitation Centre for Victims of Torture (TRC), Peru Center for Psychosocial Treatment (CAPS), Romania Medical Rehabilitation Center for Torture Victims (ICAR), Rwanda Forum des Activistes Contre la Torture (FACT), South Africa Trauma Centre for Survivors of Violence and Torture (Trauma Centre), and Uganda African Centre for the Treatment & Rehabilitation of Torture Victims (ACTV).

En 2004, de nouvelles initiatives ont été lancées dans le cadre du projet de constitution de capacités au plan international : l'initiative pour la guérison des traumatismes, au Cambodge, et l'initiative de collaboration en matière d'évaluation des recherches et des programmes internationaux. Les responsables de la première ont identifié en 2005 un partenaire d'exécution principal – la Transcultural Psychosocial Organization of Cambodia – et constitué un groupe restreint et multidisciplinaire de cliniciens, représentant 10 prestataires de services de santé et de services sociaux – gouvernementaux et non gouvernementaux – destinés aux clients victimes d'un traumatisme, qu'ils ont chargé de diriger l'exécution du projet. En 2006, ce groupe restreint a commencé à se réunir régulièrement en tant que groupe de planification : ses membres comparent leurs approches, les succès et les échecs enregistrés en matière de traitement et de prévention des troubles liés au traumatisme ils ont amélioré leurs compétences en matière de traitement des traumatismes. Les animateurs de l'initiative de collaboration en matière d'évaluation des recherches et des programmes internationaux travaillent avec un petit nombre de partenaires du projet de constitution de capacités au plan international : ensemble, ils renforcent les moyens dont ils disposent pour procéder à l'évaluation des programmes faisant appel à des services psychologiques; les partenaires en question ont reçu plus de 160 000 dollars É.U. de subsides prélevés sur le budget du projet de constitution de capacités au plan international.

Outre ces programmes de coopération sur le terrain ou au siège, le Centre a participé aux activités suivantes :

1. *Du 29 septembre 2 octobre 2004* : Symposium sur les nouvelles tactiques en matière de droits de l'homme. Il s'agissait de la première réunion de formation de cette nature : elle a réuni des militants des droits de l'homme représentant des disciplines très diverses, qui ne se sont pas concentrés sur une question ou sur une région uniques mais sur une gamme complète de possibilités tactiques et de solutions envisageables. Étaient présents à Ankara (Turquie), pendant quatre jours, quelque 450 militants des droits de l'homme venus de 89 pays, actifs dans des domaines aussi divers que la violence dans la famille et le développement durable. Le Centre a organisé ce symposium de formation en partenariat avec l'Assemblée des citoyens d'Helsinki et l'Institut d'administration publique pour la Turquie et le Moyen-Orient.

2. *19 novembre 2007* : Un atelier de formation aux nouvelles tactiques a été organisé au Liberia : l'objectif était de mettre en relief celles qui avaient contribué à reconstruire la société civile à la suite d'une guerre ou d'un épisode de violations répétées des droits de l'homme. Le Centre a organisé cet atelier en partenariat avec la Liberia National Law Enforcement Association, à Monrovia.

3. *De 2004 à 2007* : Plusieurs stages d'une durée allant de deux jours et demi à cinq jours ont été organisés aux États-Unis, auxquels ont participé un total de 227 personnes actives dans le cadre de programmes spécialisés à destination des survivants d'actes de torture : Rédaction de propositions et de rapports; Direction de services cliniques et administratifs; Méthodes cliniques; stage à l'intention du personnel nouvellement recruté; Prestataires de services de formation à l'échelon local; Recherche et évaluation; Développement institutionnel; Méthodes cliniques de pointe; Approches du traitement des personnes torturées faisant appel aux populations locales.

4. *29 et 30 novembre 2006* : Le Centre a organisé une réunion sur l'établissement de profils tactiques à Saint-Paul, dans le Minnesota (États-Unis d'Amérique). Vingt et une organisations de défense des droits de l'homme des États-Unis ont appliqué la méthodologie des profils tactiques au problème de la torture perpétuée par le personnel des États-Unis.

iii) Activités mises en œuvre à l'appui des objectifs de développement convenus au plan international, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement : activités à l'appui de principes de portée mondiale

Entre 2004 à 2007, le Centre est demeuré à la tête des efforts menés pour restaurer le Torture Victims Relief Act (loi sur l'assistance aux victimes de la torture) et recueillir des crédits sur une base annuelle. En 2007, les crédits d'origine nationale se sont élevés à un peu moins de 10 millions de dollars É-U. et ceux en provenance de l'étranger à 15 millions de dollars. Grâce à l'action du Centre, les États-Unis sont désormais le principal donateur au programme de réadaptation des survivants de la torture.

Le Centre lutte contre l'utilisation de la torture par les États-Unis depuis que des rapports crédibles faisant état de tels actes ont été publiés pour la première fois. En 2005, il a annoncé qu'il appuierait l'instauration du Manuel opérationnel de l'Armée des États-Unis en tant que norme minimale pour le traitement des prisonniers par l'ensemble du personnel des États-Unis. Lorsqu'il a été question que le Detainee Treatment Act, projet de loi sur le traitement des détenus, ne soit pas soumis au Sénat, le Centre a noué des contacts avec le chef de la majorité au sein de cette assemblée : ce dernier a finalement accepté de le soumettre au vote et le projet de loi a été adopté.

En 2007, le Centre a formé une coalition avec la Campagne nationale religieuse contre la torture et avec les Évangélistes pour les droits de l'homme afin de lancer une campagne visant à élargir le soutien populaire envers des normes de traitement humaines et à rompre avec les politiques en vigueur qui autorisaient la torture et le traitement cruel. Cette campagne a obtenu l'appui de chefs religieux et d'experts du secteur militaire, de la sécurité et de la politique étrangère respectés.

2. Mothers' Union

(Statut consultatif spécial accordé en 2000)

I. Introduction

L'objectif de Mothers' Union : Union est de montrer que la foi chrétienne transforme des communautés partout dans le monde en assurant la promotion de la famille sous ses nombreuses formes. Grâce à ses membres sur le terrain, Mothers' Union apporte son soutien à la vie familiale et au mariage grâce à des projets et à des programmes, à des activités axées sur les politiques sociales et à l'entraide entre chrétiens.

Modification des statuts : Des statuts de Mothers' Union ont été modifiés en 2004 afin de ramener le nombre de membres de son conseil d'administration de 22 à 17, pour lui permettre d'être plus représentatif au plan international. Des modifications mineures des procédures électorales ont également été effectuées afin de permettre le recours à des formes plus modernes de communication – comme la messagerie électronique – lors des votes.

Expansion et développement : Le nombre des membres de Mothers' Union a augmenté depuis 2003 et atteint désormais 3,6 millions de personnes dans 78 pays – sont désormais inclus l'Éthiopie, la Finlande, l'Iraq et le Suriname. Depuis 2004, Mothers' Union est en partie financée par Comic Relief, organisation de bienfaisance basée au Royaume-Uni. Cela permet à Mothers' Union d'exécuter son programme d'alphabétisation et de développement au Burundi, au Malawi et au Soudan, dont bénéficient un total de 47 256 personnes. L'organisation a également sollicité des fonds auprès de la loterie nationale britannique (Big Lottery) et du Ministère du développement international (mais elle n'a pas encore reçu confirmation de leur part qu'ils lui accorderaient des subventions). Mothers' Union a notablement développé son programme à l'intention des parents, mis en place partout dans le monde. Au Royaume-Uni, le nombre de facilitateurs du programme est passé de 300 en 2004 à 515 en 2007. En 2007, Mothers' Union a lancé son programme pilote de formation de facilitateurs de la préparation des mariages.

II. Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU

ONU, New York : Du 1^{er} au 12 mars 2004, participation à la quarante-huitième session de la Commission de la condition de la femme : Mothers' Union a remis une déclaration écrite et s'est mobilisée autour du thème suivant : « L'égalité de participation des femmes à la prévention, à la gestion et au règlement des conflits et à la consolidation de la paix après les conflits ». L'organisation a appelé les gouvernements à changer de politique dans les situations de conflit, afin que l'accent ne soit plus seulement mis sur les forces militaires en vue d'assurer la sécurité, mais que l'objectif du développement humain intégré soit également pris en compte.

ONU, New York : Du 28 février au 11 mars 2005, participation à la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme : Mothers' Union a remis une déclaration écrite et s'est mobilisée sur le thème « Objectifs actuels et stratégies prospectives d'action pour la promotion et le renforcement du pouvoir d'action des femmes et des filles », en appelant les gouvernements à rester fidèles à

leur engagement envers le Programme d'action de Beijing et les objectifs du Millénaire.

ONU, New York : Du 27 février au 10 mars 2006, participation à la cinquantième session de la Commission de la condition de la femme : Mothers' Union a remis une déclaration écrite et s'est mobilisée sur le thème suivant : « Renforcement de la participation des femmes au développement : instauration d'un environnement propice à l'égalité des sexes et à la promotion des femmes, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et du travail ». L'organisation a appelé les gouvernements à adopter une approche globale du renforcement du pouvoir d'action des femmes en les incluant dans les activités menées en faveur du développement. Elle a également organisé une manifestation parallèle.

ONU, New York : Du 26 février au 9 mars 2007, participation à la cinquante et unième session de la Commission de la condition de la femme : Mothers' Union a remis une déclaration écrite, s'est mobilisée en faveur de l'« Élimination de toutes les formes de violence à l'encontre de la petite fille » et a appelé les gouvernements à adopter une approche globale pour éliminer cette violence, en favorisant le renforcement du pouvoir d'action des femmes et en les incluant dans cette démarche, tout en travaillant en partenariat avec des organisations non gouvernementales.

ONU, Genève (Suisse) : Du 28 au 30 juin 2007, participation au Forum de la société civile pour le développement, Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies : Mothers' Union était présente et a participé aux diverses sessions.

i) Coopération avec le système des Nations Unies

- Depuis 2006, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) finance la formation de 24 formateurs à la gestion de micro-entreprises au Kenya, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et au Soudan.
- Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) organise au Soudan des stages ponctuels de formation aux soins de santé et à l'hygiène à l'intention des accoucheuses traditionnelles.
- En 2007, le Directeur général de Mothers' Union et d'autres membres du personnel ont participé à une table ronde avec l'UNICEF et l'Église anglicane, consacrée à la fin de l'initiative en faveur des enfants souffrant de la faim.

ii) Activités menées à l'appui de la réalisation des objectifs du Millénaire

OBJECTIF 2 : Rendre l'enseignement primaire universel : Le programme d'alphabétisation et de développement exécuté par Mothers' Union au Burundi, au Malawi et au Soudan a eu un effet direct : ceux qui en ont bénéficié et les communautés auxquelles ils appartiennent inscrivent désormais davantage de leurs enfants dans le primaire et secondaire.

OBJECTIF 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes : Chaque année, Mothers' Union participe à la session de la Commission de la condition de la femme. Au Burundi, au Malawi et au Soudan, le programme

d'alphabétisation et de développement et le programme axé sur la vie familiale permettent à des femmes et aux communautés auxquelles elles appartiennent d'apprendre à lire et à compter et d'acquérir les compétences nécessaires pour générer un revenu, tout en battant en brèche les stéréotypes sexistes et les inégalités entre les sexes.

OBJECTIF 5 : Partout dans le monde, les membres de Mothers' Union exécutent des programmes visant à assurer une formation à la santé et à l'hygiène à leurs communautés respectives, ce qui a eu un effet bénéfique : davantage de mères accèdent désormais aux soins prénatals et postnatals.

OBJECTIF 6 : Le programme d'alphabétisation et de développement exécuté par Mothers' Union en Afrique encourage ceux qui en bénéficient à sensibiliser leurs communautés respectives au VIH/sida. Le programme a également été l'occasion de nouer des partenariats avec des organismes et des programmes spécialisés dans le VIH/sida et le paludisme.

Mothers' Union a entrepris de familiariser l'ensemble de ses membres avec les huit objectifs du Millénaire.

3. Shinji Shumeikai

(Statut consultatif spécial accordé en 2004)

I. Introduction

i) Buts et objectifs de l'organisation et principales activités

Shinji Shumeikai (Shumei) vise à stimuler une profonde appréciation des arts, la compréhension de l'harmonie inhérente aux écosystèmes naturels et un engagement envers les facteurs qui unissent les diverses populations du monde en une seule famille.

Pour contribuer à l'amélioration de la condition humaine, Shumei exécute des programmes visant à développer l'agriculture naturelle au plan international, ainsi que des activités et des programmes qui assurent la promotion de l'art et de la beauté, de la sensibilisation à l'environnement et du dialogue interconfessionnel afin de favoriser la compréhension entre les hommes et de consolider la paix.

II. Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU

i) Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux grandes conférences et autres réunions de l'ONU

1. Des représentants de Shumei ont assisté à la *quinzième session de la Commission du développement durable*, du 30 avril au 11 mai 2007, notamment à la *réunion préparatoire intergouvernementale* qui s'est tenue du 26 février au 2 mars 2007, au Siège de l'ONU à New York.

2. Shumei a organisé et parrainé l'atelier sur « Des solutions organiques pour les changements climatiques et la sécurité alimentaire » à la *soixantième Conférence annuelle des organisations non gouvernementales* organisée sous l'égide du Département de l'information, intitulée « Les changements climatiques : Nous

sommes tous concernés », qui s'est tenue au Siège de l'ONU à New York du 5 au 7 septembre 2007.

L'organisation a contribué à la conférence du Département de l'information en sensibilisant les participants à l'agriculture organique en tant que moyen de réduire les effets des changements climatiques et d'accroître la sécurité alimentaire. Figuraient parmi les orateurs Patrick Holden, Directeur de la Soil Association (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Barbara Hachipuka, Directrice de la Mbabala Women's Cooperative (Zambie) et Richard Heinberg, maître de recherche au Post Carbon Institute. Une transcription de leurs exposés est disponible sur demande.

ii) *Coopération avec les organes et/ou institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au Siège*

1. Shumei a délégué cinq représentants au Sommet panafricain de jeunes animateurs, du 27 au 30 juin 2004, à Dakar (Sénégal), et y a organisé un atelier sur la viabilité environnementale pour le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

2. L'organisation a co-parrainé et organisé le Sommet panafricain de jeunes animateurs tenu du 19 au 21 septembre 2004 à Hiroshima (Japon).

Elle a contribué à des sommets de jeunes, qui ont été l'occasion de leur donner des moyens d'œuvrer pour la réalisation des objectifs du Millénaire.

iii) *Initiatives prises par l'organisation à l'appui de la réalisation des objectifs du Millénaire :*

L'organisation a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire dans les régions suivantes : Asie, Amérique du Nord, Afrique et Europe.

Les programmes d'agriculture naturelle mis en place par l'organisation dans ces régions ont contribué à la réalisation des objectifs suivants :

Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

Objectif 7 : Préserver l'environnement

Contributions qualitatives à la réalisation des objectifs du Millénaire

En 2004, l'organisation a noué un partenariat avec la Mbabala Women's Farmers' Cooperative Union, elle-même fondée en 2003 pour améliorer la situation des femmes au sein des ménages ainsi que leurs revenus, et ce grâce à l'agriculture, dans le district de Choma, en Zambie. Depuis la mise en place de ces partenariats, les récoltes de maïs ont doublé et la coopérative s'est développée pour inclure aujourd'hui quelques milliers de membres. Ces agriculteurs sont maintenant en mesure de nourrir leurs familles, de vendre l'excédent de leurs récoltes, de conserver des semences pour l'avenir et de mener un style de vie plus viable. Les familles membres de cette coopérative sont également mieux nourries, la santé

maternelle s'est améliorée et la mortalité infantile a diminué. Cette initiative a également eu pour effet de renforcer la cohésion des groupes sociaux et de donner aux femmes des moyens d'agir tout en contribuant à la préservation à long terme des ressources foncières naturelles pour les générations futures. Shumei a organisé des ateliers de « formation de formateurs », qui ont permis à des agricultrices de se rendre dans les zones de Zambie les plus rurales pour former d'autres exploitants à l'agriculture naturelle. Elle a également contribué à améliorer la situation des agricultrices au sein de leurs communautés respectives.

Shumei a également instauré des fermes pratiquant l'agriculture naturelle dans des écoles élémentaires des Philippines, des États-Unis d'Amérique et de Turquie. C'est pour l'organisation une priorité que de donner à la prochaine génération des bases en matière de santé et de nutrition, mais aussi de façonner la relation qu'elle entretiendra avec l'alimentation, le monde naturel et les systèmes viables d'agriculture.

Shumei a constitué un partenariat avec le Total Rural Development Institute of Cooperatives des Philippines en 2004, aux fins de la création d'une exploitation modèle à Iba, capitale de la province de Zambales – située à cinq heures de route au nord de Manille – qui avait été dévastée par une catastrophe naturelle. Ce modèle de développement autonome a donné à la population locale les moyens d'accéder à l'indépendance et de ne plus s'en remettre exclusivement à l'aide alimentaire. L'Institut et Shumei se concentrent sur le développement économique local en assurant éducation et programmes de formation afin de rendre les communautés autonomes et de leur permettre de vivre en harmonie les unes avec les autres, mais aussi avec leur environnement. Ils ont créé cette ferme modèle pour fournir en situation une formation à l'agriculture nationale naturelle, qui constitue pour les membres de l'Institut un exemple de production alimentaire d'un bon rapport coût-efficacité et viable d'un point de vue environnemental. Des séminaires sur l'agriculture naturelle ont été tenus régulièrement à l'intention de plusieurs visiteurs, parmi lesquels des fonctionnaires du Ministère de l'agriculture, des représentants de coopératives agricoles, des étudiants, des agriculteurs et des enseignants.

Shumei a organisé un deuxième symposium sur l'agriculture viable en novembre 2005, à Tokyo (Japon), en attirant l'attention sur la nécessité de mettre en place des systèmes d'agriculture viables pour faire face aux défis que constituent l'insécurité alimentaire et les changements climatiques.

4. VIVAT International

(Statut consultatif spécial accordé en 2004)

I. Introduction

Les bus et objectifs de VIVAT International (VIVAT) sont de tendre la main aux individus et aux peuples qui vivent dans la pauvreté, quelles que soient les formes qu'elle prend, et de contribuer aux efforts qu'ils mènent pour recouvrer bien-être, dignité et liberté, mais aussi de promouvoir les droits de l'homme, le développement durable, la compréhension et l'harmonie entre les peuples, les cultures, les classes et les religions. VIVAT encourage la constitution de réseaux

entre ses membres, distribue des informations au sujet de l'ONU et puise dans l'expérience et dans les observations de ses membres pour promouvoir la collaboration avec l'ONU à la poursuite d'objectifs communs. Les quatre axes de l'action de VIVAT sont l'élimination de la pauvreté, les femmes, le développement durable et la culture de paix, avec pour fin ultime le respect des droits de l'homme.

II. Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU

i) *Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux grandes conférences et autres réunions de l'ONU*

2004 : *Forum de la société civile et des organisations non gouvernementales (ONG)* tenu le 18 mars, au Siège de l'ONU, à New York : VIVAT a contribué à l'établissement du rapport publié à l'issue de l'enquête sur « La société civile/les ONG et l'élimination de la pauvreté dans les pays les moins avancés », en mettant l'accent sur les projets exécutés au niveau local afin d'éliminer l'extrême pauvreté et la faim, en préparation du débat de haut niveau du Conseil économique et social, qui devait se tenir du 28 au 30 juin au Siège de l'ONU, à New York.

2005 : *Débat de haut niveau du Conseil économique et social*, du 29 juin au 1^{er} juillet, Siège de l'ONU, New York : VIVAT a assisté aux débats et a remis une déclaration sur « Les bonnes pratiques auxquelles VIVAT a recours aux fins de la mise en œuvre des objectifs et des recommandations du Millénaire pour le développement ».

Quarante-troisième session de la Commission du développement social, du 9 au 18 février, Siège de l'ONU, New York : Avec d'autres ONG, VIVAT a remis une déclaration sur « L'élimination de la pauvreté » et un de ses représentants s'est exprimé lors d'une manifestation parallèle sur le thème suivant : « La participation fonctionne : succès enregistrés au plan international dans la lutte contre la pauvreté ».

Quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, du 28 février au 11 mars, Siège de l'ONU, New York : VIVAT y a participé et a approuvé une déclaration faite par d'autres ONG sur la promotion et le renforcement du pouvoir d'action de la femme et de la petite fille et a organisé manifestation parallèle sur le thème : « Les femmes et le droit au développement ».

2006 : *Quarante-quatrième session de la Commission du développement social*, du 8 au 17 février, Siège de l'ONU, New York : VIVAT a assisté aux débats et a remis une déclaration sur « L'importance de l'éducation et du travail durable et digne, en particulier pour les pauvres les plus démunis »; elle a fait une déclaration orale sur l'éducation et le travail digne, indiquant qu'il s'agissait là de solutions pour éliminer la pauvreté, et a remis avec d'autres ONG une déclaration écrite sur l'élimination de la pauvreté.

Cinquantième session de la Commission de la condition de la femme, du 28 février au 11 mars, Siège de l'ONU, New York : VIVAT a assisté aux débats et a remis une déclaration sur « Le rôle vital des femmes ».

Cinquième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, du 15 au 26 mai, Siège de l'ONU, New York : VIVAT a assisté aux débats et a remis une déclaration sur « Les objectifs du Millénaire et les peuples autochtones :

redéfinir les objectifs » et a organisé une manifestation parallèle sur le thème : « Les enfants et les familles autochtones dans un environnement à risques : obstacles à surmonter et solutions pour atteindre les objectifs du Millénaire ». En avril, VIVAT a remis un document de réflexion à propos du rapport du Secrétaire général intitulé « Dans une liberté plus grande... ».

2007 : Quarante-cinquième session de la Commission du développement social, du 7 au 16 février, Siège de l'ONU, New York : VIVAT a remis une déclaration sur « L'importance centrale de l'emploi pour l'élimination de la pauvreté », ainsi qu'une déclaration orale sur « La promotion du plein emploi et du travail décent pour tous ».

Cinquante et unième session de la Commission de la condition de la femme, du 26 février au 9 mars, Siège de l'ONU, New York : VIVAT a assisté aux débats et a parrainé une manifestation parallèle sur le thème : « La fillette dans les communautés autochtones : violence et vulnérabilité – comment aller de l'avant de façon constructive ».

Sixième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, du 14 au 25 mai, Siège de l'ONU, New York : VIVAT a assisté aux débats et a organisé avec d'autres une manifestation parallèle sur le thème : « La terre : une ressource essentielle pour les peuples autochtones – l'histoire d'une perte et d'un renouveau ».

ii) *Coopération avec les organes et/ou institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au Siège*

Le 18 novembre 2004, au Siège de l'ONU, à New York, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ont organisé une table ronde pendant laquelle VIVAT a présenté un exposé sur « Renforcement du pouvoir d'action des femmes grâce au microcrédit ».

En 2005, avec le Comité des ONG pour le développement social et son sous-comité sur l'élimination de la pauvreté, VIVAT a contribué à la réalisation d'une enquête sur « Les meilleures pratiques en matière d'élimination de la pauvreté » et à la conception de « Pratiques efficaces en matière d'emploi et de travail décent » sur la base du travail réalisé localement par les ONG participantes.

VIVAT a contribué à l'établissement du rapport du Secrétaire général sur le VIH/sida de 2005 en adressant un aperçu des activités menées par ses membres dans ce domaine, ainsi que des suggestions de politiques s'agissant de l'accès aux médicaments. Une intervention orale a été faite par un représentant de VIVAT sur le thème « La nécessité d'accorder un espace budgétaire aux stratégies nationales de développement » lors d'une audition organisée par le bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement les 18 et 19 septembre 2006, au Siège de l'ONU, à New York.

VIVAT a participé à la soixantième Conférence annuelle des organisations non gouvernementales organisée sous l'égide du Département de l'information, sur le thème des changements climatiques, qui s'est tenue au Siège de l'ONU à New York du 5 au 7 septembre 2007, et organisé en cette occasion un atelier pendant lequel l'un de ses représentants a pris la parole sur le thème suivant : « Droits de l'homme

et bonnes pratiques face aux changements climatiques ». Plusieurs de ses membres ont assisté à la Conférence sur les changements climatiques, tenue du 3 au 14 décembre 2007 à Bali (Indonésie). Le 18 avril 2005, au Siège de l'ONU, à New York, lors de la Réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les Institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, VIVAT a fait plusieurs interventions spécifiques au cours de la table ronde sur le thème : « Aide publique au développement, sources novatrices de financement et de dettes ».

VIVAT a été invitée à participer à une table ronde sur la « Promotion du travail décent pour les familles : la quête de pratiques efficaces » avec la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies dans le cadre d'une conférence sur le développement social, tenue le 7 février 2007 au Siège de l'ONU, à New York. Lors de la Conférence d'examen sur les armes légères, qui s'était tenue au même endroit du 26 juin au 7 juillet 2006, VIVAT avait également participé à une table ronde parallèle, pendant laquelle un de ses représentants avait prononcé un exposé sur « L'importance du travail au niveau local ».

L'organisation a diffusé des informations sur l'ONU et ses programmes à ses membres dans le monde entier, par l'entremise d'ateliers, de messages électroniques, de bulletins et de son site Web, ainsi que lors de la célébration de la Journée internationale de la paix, de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, etc.

iii) Activités mises en œuvre à l'appui des objectifs de développement convenus au plan international, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement

Les objectifs du Millénaire sont intégrés dans les quatre axes d'action de VIVAT : l'élimination de la pauvreté, les femmes, le développement durable et la culture de paix dans les continents suivants : Afrique, Asie, Amériques et Europe. Voici quelques exemples de certaines activités entreprises par l'organisation au cours de la période considérée et des résultats obtenus :

Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim

Cible 1 : Actions : a) Nombre de personnes ayant bénéficié des services de groupes d'entraide : 5 124; b) Nombre de personnes ayant bénéficié d'un projet générateur d'emploi : 11 963;

Cible 2 : Actions : a) Nombre d'enfants nourris ou pris en charge sur le plan nutritionnel : 13 963; b) Futures mères ayant reçu des soins prénatals : 96 117;

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Cible 4 : Actions : a) Nombre de femmes et des filles ayant reçu une formation à des compétences pratiques : 21 213; b) Nombre de femmes ayant reçu une formation à des compétences autres que celles qu'elles possédaient ou à des compétences orientées vers l'emploi : 9 279;

Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Cible 7 : Actions : a) Sensibilisation au VIH/sida/prévention du VIH/sida : 2 247 657 bénéficiaires; b) Services destinés aux personnes séropositives : 39 772 bénéficiaires.

5. Fondation mondiale pour la jeunesse

(Statut consultatif spécial accordé en 2004)

I. Introduction

La Fondation mondiale pour la jeunesse a vu le jour en 1994 : elle permet aux organisations de jeunes, tant locales qu'internationales, d'échanger des idées. La mission de l'organisation consiste à promouvoir la bonne volonté et la compréhension entre les jeunes en organisant des stages de formation, des séminaires, des conférences et des programmes d'échange. Son objectif est d'encourager la recherche de programmes destinés aux jeunes qui pourraient profiter aux jeunes du monde entier, ainsi que la conception de tels programmes et la diffusion d'informations à leur sujet. L'organisation est devenue membre de l'Association mondiale des organisations non gouvernementales en juillet 2003 et de la Campagne Nettoyons la terre en juillet 2006. En février 2007, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a octroyé le statut de société civile à la Fondation.

II. Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU

Des représentants de la Fondation étaient présents à la Conférence préparatoire régionale Asie-Pacifique en vue du Sommet mondial des jeunes pour la paix, tenue au Centre des conventions des Nations Unies de Bangkok (Thaïlande) du 25 au 29 février 2004 et ont participé activement aux ateliers concernant la culture, la religion et la paix.

Le 26 février 2004, le Chef des opérations a rencontré le Représentant de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Wayne Bazant, à Bangkok (Thaïlande). Cette réunion avait pour but la recherche d'une coopération en vue de la conférence internationale sur la drogue et les jeunes, dont la tenue avait été proposée.

Le même jour, le Chef des opérations a rencontré M^{me} San Yun Wah, chef de la Section de la santé et du développement de la Division des problèmes sociaux émergents de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique afin de rechercher un appui en vue de la prochaine conférence internationale sur la drogue et les jeunes.

Toujours le même jour, le Chef des opérations a rencontré le chef des Services d'information des Nations Unies à Bangkok (Thaïlande) et a requis quelques documents publicitaires en vue de la prochaine conférence internationale sur la drogue et les jeunes.

Deux représentants de la Fondation ont assisté en tant qu'observateurs à la Conférence des organisations de jeunes d'Asie du sud tenue à New Delhi (Inde) du 16 au 18 mars 2005, afin de comprendre les questions qui touchent les jeunes de la région. Ces représentants ont eu l'occasion d'avoir des entretiens informels avec des

fonctionnaires de la Banque mondiale de Singapour, de France et d'Inde, en vue de l'instauration d'une collaboration future.

Un représentant a assisté au Sommet des médias en Asie, tenu à Kuala Lumpur (Malaisie) du 9 au 11 mai 2005. Son objectif était de mieux comprendre les rôles des médias et les obstacles qu'il leur faudrait surmonter. Le Sommet était appuyé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Programme Asie-Pacifique d'information sur le développement.

Des représentants de la Fondation ont assisté à la Conférence parlementaire internationale sur l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, tenue à Bangkok (Thaïlande) les 21 et 22 novembre 2006, pour en apprendre davantage au sujet des questions intéressant la santé reproductive, la population et le développement.

Le Président de la Fondation a été invité au troisième Sommet sur l'administration en ligne en Asie, qui a eu lieu le 27 novembre 2006 à Kuala Lumpur (Malaisie). Il a prononcé un discours sur le thème « Les ambitions et la réalité de l'administration en ligne : étude de cas de Malacca », où il a mis en relief le rôle confié aux jeunes dans la stratégie du gouvernement de cet État.

Le Chef des opérations a rencontré Ryan Ang, le représentant du bureau de Singapour de la Banque mondiale, à Singapour, et ce dernier lui a expliqué le rôle, les buts et les objectifs du bureau. À la suite de cette réunion, les préparatifs ont débuté en vue d'une conférence vidéo entre un certain nombre de jeunes Malaisiens et des fonctionnaires de la Banque mondiale.

Un représentant de la Fondation a assisté à une conférence sur les mesures qu'il convient de prendre contre l'alcool et la drogue, organisée par des dirigeants d'organisations de jeunes en Asie de l'Est et dans le Pacifique du 3 au 7 septembre 2007 à Bangkok (Thaïlande). Cette conférence avait reçu l'appui du Centre régional des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Le représentant de la Fondation a présenté les meilleures pratiques en matière de prévention de la toxicomanie mises en œuvre par une organisation de jeunes.

Quatre représentants de la Fondation ont assisté au Forum des jeunes – première conférence sur le sida –, organisé à Kuala Lumpur (Malaisie) du 30 novembre au 2 décembre 2007 par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Ils ont participé activement à la discussion de groupe sur le thème : « Les adultes et les jeunes travaillent ensemble ».

i) Coopération avec les organes et/ou institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au Siège

Un appui consultatif, des publications et des affiches ont été fournis par les bureaux de Bangkok et de Vienne de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime à l'occasion de la Conférence internationale sur la drogue et les jeunes, organisée à Malacca (Malaisie) du 27 au 30 septembre 2004, sur le thème : « Réunir des conditions propices pour que les jeunes puissent faire des choix ». Des affiches ont également été fournies par les Services d'information des Nations Unies de Bangkok (Thaïlande).

Le Bureau d'Asie de l'Ouest du Programme des Nations Unies pour l'environnement a fourni un appui technique et consultatif et envoyé un orateur, et

des affiches et autres documents publicitaires ont été fournis par le siège du PNUE au Kenya et par le bureau régional de Bangkok à l'occasion de la conférence internationale sur l'environnement et la gestion des catastrophes, organisée du 26 au 29 août 2005 à Malacca (Malaisie), sur le thème du rétrécissement du monde.

Le siège du PNUE au Kenya et son bureau de Bangkok ont également fourni conseils consultatifs, publications et documents éducatifs à l'occasion de l'atelier international de formation à l'environnement et à la gestion des catastrophes organisé à l'intention de représentants des jeunes, du 19 au 23 août 2006 à Malacca (Malaisie).

ii) *Activités mises en œuvre à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement*

Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim : La Fondation a accordé des prêts d'un montant modeste (microcrédit) à des jeunes et à des femmes de Malaisie, d'Indonésie et du Zimbabwe, par l'entremise de son programme SPIDER, conçu pour encourager les jeunes à devenir autonomes.

Objectif 7 : Préserver l'environnement : La Fondation a organisé une conférence internationale sur l'environnement et la gestion des catastrophes du 26 au 29 août 2005 à Malacca (Malaisie), sur le thème du rétrécissement du monde, ainsi qu'un atelier international de formation à l'environnement et à la gestion des catastrophes organisé à l'intention de représentants des jeunes, tenu du 19 au 23 août 2006 à Malacca (Malaisie). Ces deux manifestations s'inscrivaient dans le cadre de la poursuite de l'Objectif 7 et ont permis de sensibiliser les participants à la gestion de l'environnement.

iii) *Activités mises en œuvre à l'appui de principes de portée mondiale*

- La Fondation s'est jointe à la Campagne mondiale pour une réforme en profondeur du système d'institutions internationales en mai 2007. Nous avons diffusé des informations relatives à la Semaine de campagne (Journée pour l'élimination de la pauvreté, 17 octobre 2007) par l'entremise du bulletin électronique de la Fondation.
- La Fondation a appuyé la Déclaration universelle sur la diversité culturelle de 2001 en organisant « We are One/Nous ne faisons qu'un », dialogue sur la diversité culturelle à l'intention des jeunes d'Asie et d'Europe, tenu du 30 juin au 4 juillet 2007 à Malacca (Malaisie).
- La Fondation a participé un projet de portée mondiale, l'établissement par des jeunes d'un rapport en faveur d'une culture de paix, qui devait être soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies, intitulé : « Qu'est-ce qu'une culture de la paix? » L'objectif était de créer un fonds des Nations Unies pour les jeunes au service d'une culture de paix.
- La Fondation a appuyé les événements de portée mondiale que sont la Journée mondiale de l'environnement, la Journée internationale de la jeunesse et la Journée mondiale de la lutte contre le sida en mettant l'accent dans son bulletin électronique sur l'information relative aux activités qu'elle mène à ces divers égards et sur les liens connexes figurant sur son site Web. Nous avons distribué des tracts et des bracelets à l'appui de la campagne menée sur le thème « Debout contre la pauvreté ».

Si votre organisation n'a pas participé autant qu'il serait souhaitable aux activités du Conseil économique et social :

L'organisation a été invitée à plusieurs réunions et grandes conférences du Conseil économique et social au cours de la période considérée, mais elle n'a pas été en mesure d'y assister en raison de contraintes financières. Elle espère être mieux en mesure de réaliser son but et ses objectifs en apportant des solutions à davantage de problèmes touchant les jeunes, conformément aux priorités de l'ONU, et continuera de solliciter auprès des donateurs davantage de fonds au titre des projets exécutés à cette fin. La Fondation souhaite demander à l'ONU de constituer un fonds d'affectation spéciale pour les organisations de jeunes de pays appartenant au monde en développement et au tiers-monde, afin que s'instaure une collaboration plus fructueuse.
